

Société vaudoise des armes spéciales

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trouve d'excellentes. Si nous n'avons que de l'artillerie de division, ou partie de celle-ci restera sans emploi dans de nombreux cas, ou il faudra la détacher de la division pour l'envoyer sur une aile où son entrée en ligne en temps utile n'est pas assurée. Avec une artillerie de corps, au contraire, les divisions marchant sur deux routes, cette artillerie sera attribuée à la colonne de marche de la division qui dispose du terrain favorable, ou bien pendant la marche en avant, elle recevra l'ordre de se porter où elle pourra déployer son efficacité.

Nous concluons donc qu'il y a lieu de former une artillerie de corps, afin qu'en terrain difficile elle puisse être portée où elle sera inutile, et qu'en terrain favorable, elle puisse, en liaison avec un important corps d'infanterie, assurer dans le combat l'influence du chef de corps.

(A suivre.)

G. IMMENHAUSER.

Société vaudoise des armes spéciales.

Le samedi 5 décembre, à 2 heures après-midi, dans la grande salle de l'hôtel Beau-Rivage à Ouchy, les membres de cette société, au nombre d'une soixantaine, ont tenu leur assemblée annuelle.

Les séances de la Société des armes spéciales sont toujours très courues. De loin, on vient y assister. Cette année, Genève et Neuchâtel ont envoyé leur contingent. De Berne, M. le général Herzog et le colonel Lochmann se font excuser pour empêchements imprévus. Le président de la société, M. le colonel Ceresole, est absent, appelé pour conférence militaire par le département fédéral. Il espère cependant être de retour dans le courant de l'après-midi. Son nom figure d'ailleurs au programme, dont les promesses sont cette année particulièrement alléchantes.

La séance est ouverte par les affaires administratives, lestement expédiées. M. le colonel de Vallières, qui occupe le fauteuil présidentiel, donne lecture des nouveaux membres inscrits; après quoi, deux vérificateurs des comptes sont nommés en les personnes de MM. van Berchem, capitaine d'artillerie, et R. Cossy, 1^{er} lieutenant d'artillerie.

Les recettes de l'année (cotisations et solde en caisse de l'exercice précédent) se sont montées à fr. 665 —

Les dépenses à fr. 516,40, savoir :

Frais d'administration	fr. 97 45	
Bibliothèque	» 337 05	
Extraordinaire (Réunion de St-Maurice)	» 81 90	
Total,		fr. 516 40
Solde en caisse,		fr. 148 60

Ces comptes sont adoptés et des remerciements votés au caissier, M. le major Manuel.

Lecture est faite du rapport du bibliothécaire qui se plaint vivement de n'être pas assez occupé. On lit très peu. En 1891, 70 volumes seulement ont été en lecture, demandés par 12 officiers, pour la plupart des officiers supérieurs. Un seul lieutenant a profité de la bibliothèque. Le rapport mentionne les acquisitions de l'année et conclut en demandant pour 1892 le même crédit qu'en 1891, 200 francs. — Accordé.

L'assemblée décide de maintenir la cotisation pour 1892 à fr. 4; puis, les affaires administratives ainsi terminées, M. le major d'artillerie *Melley* a la parole pour son *Rapport sur la visite des fortifications à St-Maurice par les membres de la Société vaudoise des armes spéciales le 30 mai 1891*.

Nous ne détaillerons pas ce rapport, la *Revue militaire suisse* ayant déjà donné de cette visite un compte-rendu dans un numéro précédent. Contentons-nous de dire que l'assemblée écoute avec un plaisir attentif le récit très bien composé de M. le major *Melley*, où la poésie de la nature se mélange agréablement aux considérations tactiques et stratégiques, ainsi qu'à des ressouvenances culinaires non dénuées de charme, paraît-il.

M. le colonel *L. Veillon*, instructeur du tir de l'infanterie, expose les *résultats des expériences faites en 1891 avec le fusil suisse, modèle 1889*.

Ces expériences ont été de deux espèces. Elles ont eu pour but premièrement de fixer la hausse d'une manière définitive et secondement l'utilisation de l'arme par des corps de troupes entiers.

Pour déterminer la hausse, il fallait d'abord être fixé sur la cartouche, et l'on n'y arriva pas sans de longs tâtonnements. Aussi longtemps que la poudre avait été fabriquée en petite quantité, les résultats étaient des plus satisfaisants; mais lorsque commença la fabrication en gros, on s'aperçut que les effets de la poudre étaient atténués. Pour obtenir la même vitesse initiale, il fallut renforcer la charge de la cartouche. Les fusils supportèrent parfaitement ce renforcement de charge, mais les résidus restant dans le canon étaient en trop grande quantité; en outre, le recul fut sensiblement accru. On se livra donc à de nouvelles recherches, heureusement couronnées de succès, quoiqu'on ne parvint pas à retrouver la vitesse initiale originaire. Elle est maintenant et définitivement de 582 mètres, à 25 m. de la bouche. La trajectoire est très rasante et les résidus en petite quantité n'exercent sur l'arme aucune action fâcheuse. On est même arrivé à des résultats de précision tout à fait extraordinaires, et qu'il n'est pas possible de dépasser. La raison en est l'enveloppe de papier graissé dont le projectile est entouré, enveloppe qui offre encore l'avantage de permettre une plus grande tolérance du calibre de l'arme. Cette tolérance va jusqu'à 0,5^{mm}.

Lors des premiers essais, le chiffre des ratés était considérable. On ne tarda pas à constater que la forme du percuteur en était la cause ; on se hâta d'y remédier. On s'aperçut aussi que dans la cartouche les gaz résultant de l'inflammation de la poudre cherchaient à se frayer un passage entre le culot et la capsule qui y est fixée. On remédia également à cet inconvénient en donnant un léger renflement à la partie postérieure du culot.

En résumé, l'état de la munition à l'heure actuelle est tout à fait satisfaisant ; il n'y a plus aucun reproche à lui adresser.

Restait à savoir comment la troupe se comporterait avec la nouvelle arme. Après les expériences faites, on peut déclarer qu'elle fait preuve de beaucoup de bonne volonté, qu'elle acquiert sans difficulté l'habileté manuelle, mais qu'elle montre trop de lenteur dans le chargement. Le soldat hésite. Pendant un feu de magasin, il perd son temps à se demander comment il rechargera, et au lieu de vite saisir un chargeur, il cherche volontiers la cartouche égrenée. Il importera donc de l'accoutumer à plus de vivacité, et pour cela commander fréquemment des feux de magasin avec armes chargées de deux ou trois cartouches seulement. De cette manière, on obligera les hommes à apprendre l'usage et les avantages du chargeur.

Au reste, et à cette exception près, les rapports des IV^e et V^e divisions, dont les troupes ont reçu le nouvel armement, sont tous favorables. Il n'a été fait que deux ou trois observations de détail. C'est ainsi que l'on se plaint de l'enlèvement trop difficile de l'anneau du milieu, pour le grand démontage. Celui-ci du reste ne sera que très rarement nécessaire, l'entretien du fusil étant des plus aisés. Néanmoins, on adoptera probablement un système d'anneau à charnière dont l'enlèvement sera facile.

On s'est plaint aussi que lors des tirs avec bayonnette au bout du fusil, des bayonnettes tombaient fréquemment ; 4 cas de ce genre se sont en effet produits pendant les cinq écoles de tir de Wallenstadt. C'était trop. On rechercha la cause et l'on s'aperçut qu'elle n'était autre que des grains de sable qui avaient pu s'introduire dans le ressort du manche de la bayonnette, ce qui l'empêchait de fonctionner suffisamment pour fixer la bayonnette au bout du canon. Dorénavant on construira le ressort de façon à éviter l'inconvénient signalé.

Enfin, la suppression de la baguette a été aussi l'objet d'une critique. La raison de cette suppression est l'impossibilité d'avoir une baguette avec les nouvelles armes. Seul, le fusil anglais en a une, mais elle est si mauvaise qu'on ne peut pour ainsi dire pas s'en servir. L'unique moyen pour extraire les corps qui obstruent le canon, est d'enlever la balle d'une cartouche et de tirer en l'air à blanc¹. Pour

¹ Nous croyons qu'à cet égard M. le colonel Veillon est mal renseigné, sans doute parce qu'il n'a pas eu à sa disposition les modèles définitifs. D'après l'ouvrage du colonel Schmidt, les fusils d'Allemagne (v. pages 19 et 22), d'Autriche-Hongrie (v. page 16), d'Italie (v. p. 8), possèdent une

le nettoyage habituel de l'arme, on ne se sert plus de chiffons, mais de petits carrés de toile métallique dont l'emploi donne d'excellents résultats.

Jusqu'ici, les réparations d'armes ont été excessivement rares, et cependant les fusils des écoles de Wallenstadt par exemple ont tiré en 1891 plus de 1500 coups. Il est dès maintenant acquis que la caisse d'armurier pourra être simplifiée et le personnel réduit.

Le conférencier présente ensuite à l'assemblée les fusils allemand, autrichien, anglais et belge, et les démonte pour mieux les expliquer.

Le fusil allemand est de 1888. La trajectoire est légèrement plus tendue que celle de notre fusil (5 ou 6 cm. à la distance de 1000 m.) ; en revanche, sa précision est un peu moindre. Le mouvement de la culasse est rotatoire. Cette culasse est pénible à démonter ; il faut s'aider du fusil lui-même. En outre, elle renferme une petite pièce, l'expulseur, de dimensions presque microscopiques, et par conséquent tout ce qu'il y a de moins pratique pour une arme de guerre. L'écrou également est mal commode, étant difficile à dévisser. Le canon est entouré d'un tube métallique, ce qui est loin de présenter les avantages du garde-main en bois. Au bout d'une trentaine de coups, il est à la même température que le canon lui-même. Enfin, un gros désavantage de ce fusil, c'est que le magasin une fois garni, le tir coup par coup n'est plus possible.

Ce même désavantage se rencontre dans le fusil autrichien. En revanche, le mouvement de la culasse est rectiligne. Elle se démonte assez facilement, mais il faut aussi se servir du fusil lui-même pour pouvoir presser sur le ressort de percussion et effectuer le démontage. Notre fusil a la hausse du fusil autrichien. Ce dernier possède en plus, pour les distances dès 1700 m., une prolonge latérale à la hausse, correspondant avec un guidon latéral aussi, fixé à l'anneau du milieu. Le tireur peut ainsi, même aux plus grandes distances, garder une position normale, la tête restant appuyée à la crosse pour viser.

Le fusil *belge* n'est guère qu'une copie de l'allemand. Il diffère par quelques détails, entre autres par le système de sûreté.

Le fusil *anglais* permet le tir coup par coup, même avec le magasin garni, le magasin pouvant, comme le nôtre, être baissé et remonté. Quant à la culasse, elle rappelle beaucoup celle du Berdan.

La munition est à poudre noire ; la cartouche identique à la cartouche Rubin de 1886.

M. le colonel Veillon termine son instructive conférence par quelques mots sur les diverses modifications que l'on se propose d'introduire dans l'habillement et l'équipement des troupes suisses.

De l'habillement on s'est peu occupé. La seule question sur laquelle baguette. Quant à déboucher un canon en tirant un coup à blanc, après démolition d'une cartouche, ce moyen n'est ni aisément praticable ni admissible au point de vue du règlement et ne fait que prouver la nécessité absolue d'une baguette. (Réd.)

on se soit arrêté est celle de savoir s'il ne serait pas bon de supprimer un des rangs de boutons de la tunique. Elle a été tranchée affirmativement, les membres de la commission chargée d'examiner ces questions d'habillement et d'équipement estimant que le soldat doit pouvoir se dégraffer facilement et ouvrir sa tunique dans les marches pour éviter la chaleur et favoriser la respiration.

Quant à la couleur, on s'est contenté de changer celle du pantalon d'infanterie qui tranchait trop avec la tunique. On a adopté le gris du pantalon d'artillerie. La tunique reste la même. On avait bien obtenu une couleur indécise qui, à 500 m., permettait de ne plus distinguer l'homme; mais cette couleur, qui n'en était pas une, était si difficile à obtenir, et aurait tellement renversé les notions admises, que l'on y a renoncé.

Les questions d'équipement ont été beaucoup plus étudiées. Il s'agissait de gagner sur le poids du sac et des effets personnels, afin de pouvoir augmenter le nombre des cartouches à porter par l'homme. La commission propose donc le remplacement de la deuxième paire de chaussures par des pantoufles plus légères; elle propose également de supprimer, en service de campagne, le second pantalon. D'autre part, le sachet de propreté sera réparti entre deux hommes, l'un portant les brosses pour cirage, l'autre les effets d'entretien des vêtements. Enfin, dans un autre ordre d'idées, on recherche le moyen de parer au miroitement de l'impériale qui fait du képi une véritable cible.

Le nombre des cartouches que l'on fera porter à l'homme ne sera, dans tous les cas, pas inférieur à 150. Ce chiffre n'a rien d'exagéré, les essais l'ont prouvé. En économisant encore quelques grammes par ci par là, on voudrait arriver à 180. C'est peut-être un peu trop. En revanche, rien ne s'oppose à ce que le soldat, outre son chargement de 150 cartouches, n'ait son fusil et son magasin chargés, ce qui fait 13 cartouches de plus.

Quant à savoir où porter les cartouches, la question n'est pas tranchée. Certains les voudraient toutes au ceinturon, sur les côtés et derrière. M. le colonel Veillon aurait pour un certain nombre de chargeurs un système de cartouchière au haut du sac. Ce serait d'autant plus facile que la capote se roulera dorénavant sur les côtés et dessous le sac, et non plus sur le sac. Celui-ci sera d'ailleurs de moins grande dimension. La décision n'est donc pas encore prise relativement au port de la munition. Il est cependant certain que deux cartouchières seront passées au ceinturon, à gauche et à droite, l'une pour les chargeurs, l'autre pour les cartouches égrenées. Cette dernière sera sans doute du système danois, munie de formes, c'est-à-dire d'une succession de petits étuis en métal léger, dans lesquels sont fixées les cartouches isolées. On a constaté, en effet, que les cartouches égrenées jetées simplement dans la cartouchière s'abîmaient par le frottement de leurs enveloppes de papier graissé.

Le conférencier termine en remarquant qu'une diminution du poids de l'équipement résultera encore du remplacement de la gamelle et de la gourde actuelles par une gamelle et une gourde en aluminium.
(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Joseph REINACH, député. *Les grandes Manœuvres de l'Est*. Une brochure in-8° de 85 pages.

Cet ouvrage, publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, a déjà soulevé de vives polémiques par quelques appréciations un peu sévères à l'endroit de la cavalerie, du défaut de vigueur de quelques hauts gradés et de la préparation trop minutieuse des manœuvres. Une nouvelle édition vient de paraître chez Charpentier et Fasquelle, à Paris, rue Grenelle, 11.

L'auteur expose dans un style clair, ferme et précis, les enseignements de la grande expérience militaire faite l'automne dernier. Ecartant toute préoccupation politique, il montre les heureux résultats de vingt années d'efforts, mais ne craint pas de dire franchement, comme l'a déjà fait un autre député, M. de Mahy,¹ les réformes qu'il y aurait lieu, selon lui, de poursuivre.

Par sa sincérité même, l'étude de M. Reinach est faite pour donner pleine et entière confiance dans l'avenir de la France et de sa belle armée. Elle fait connaître sous un nouveau jour l'éminent directeur de la *République française*, le vaillant auteur des *Petites Catilinaires* et de nombreux écrits politiques et historiques d'une haute valeur ainsi que du recueil, en 11 volumes, des discours de Gambetta.

Atlas Stieler de Justus Perthes, à Gotha.

Les trois livraisons n^{os} 30, 31, 32 viennent de paraître chez M. Benda, libraire, à Lausanne. Elles contiennent diverses cartes de l'Asie, l'Inde et le Thibet, entre autres; une excellente carte d'ensemble de l'Afrique, l'Italie et la péninsule des Balkans.

Ces cartes sont traitées, comme toutes les autres, avec un soin méticuleux; elles donnent le dernier mot de la science géographique en 1890 et 1891. On ne peut trop recommander la nouvelle édition de l'*Atlas Stieler* aux écoles, aux pensionnats et aux familles.

Illustrazione Militare Italiana. Directeur Cav. Quinto Cenni. Milan. N^{os} 140-145.

Le marquis Ceva di Nucetto. — Marche fluviale du 4^e régiment du génie italien. — Les commandants des corps d'armée français aux

¹ Voir notre précédent numéro.